

## S.O.S. Alzheimer!

**Bonjour Danielle** - Mon père est atteint de la maladie d'Alzheimer. Sa mémoire décline rapidement. Il se répète sans cesse et se perd dans les petites choses de la vie quotidienne. Son état nous inquiète. À plusieurs reprises, il a oublié une cuisson sur le feu.

Le plus troublant, c'est que sa « mémoire longue » ne semble pas affectée. Dans la conversation, il est très articulé, qu'il soit question de sujets scientifiques ou politiques. Il a pratiqué la médecine toute sa vie. C'est un homme cultivé qui lit beaucoup. Il se passionne pour les problèmes de bridge.

Peut-être à cause de ces habiletés, il est dans le déni total. Il balaie sa maladie du revers de la main. La SAAQ lui a retiré son permis de conduire, mais il multiplie les démarches pour le récupérer. Et

il refuse fermement de quitter sa maison.

Mes sœurs et moi avons trouvé une résidence où il aurait les soins et l'encadrement dont il aurait besoin. Il aime l'endroit et il y a déjà des amis et des connaissances. Mais, dit-il, « c'est bon pour les autres, pas pour moi ! »

Nous avons décidé de respecter sa décision et de l'aider à rester chez lui autant qu'il le pourra. Mais c'est une spirale descendante. Danielle, savez-vous comment nous pouvons l'aider à passer à la prochaine étape ?

Pierre

**Cher Pierre** - Visiblement votre père est un homme fier qui a toujours joui d'une grande indépendance. Même s'il reconnaît maintenant qu'il a des « petits oublis », il refuse d'identifier cela à des pertes

cognitives inéluctables. Ce serait avouer que le contrôle de sa vie lui échappe. Et de voir soudain ses enfants jouer auprès de lui un rôle quasi-parental ajoute à son sentiment d'impuissance et d'humiliation.

C'est un point critique dans l'évolution de sa maladie. Vous êtes témoins de ses moments de confusion, de vulnérabilité. Vous craignez à juste titre pour sa sécurité. De son côté, il s'estime encore autonome, lucide. Et il insiste pour que voyez sa capacité plutôt que son incapacité.

Cela exige de votre part une présence encore plus assidue. Non seulement dans les aspects quotidiens de sa vie (repas, hygiène, suivi des médicaments), mais aussi dans un dialogue soutenu avec lui. Vous devez l'aider à voir que ses repères sont en train de changer... qu'il est en deuil de ce qu'il connaît bien et qu'il doit se familiariser avec de nouveaux repères.

Ces conversations où il tiendra lui-même une large place l'aideront à

sentir qu'il a encore une certaine maîtrise de sa vie. Il en viendra peu à peu à envisager le changement (et un éventuel déménagement) de façon plus positive. Cela exige de votre part patience et respect.

En attendant, n'hésitez pas à demander de l'aide. Au CLSC de Saint-Jérôme, la responsable du programme « personnes en perte d'autonomie » peut vous mettre en contact avec des ressources, notamment des travailleurs sociaux qui ont

de l'expérience en ce domaine. À cet effet contactez Isabelle Poulin à : [isabelle.poulin@cdsj.org](mailto:isabelle.poulin@cdsj.org). Bon courage.

Danielle

Note: Vous vivez une situation familiale semblable? Envoyez votre témoignage à [info@coop-sante-services-prevost.org](mailto:info@coop-sante-services-prevost.org). Il sera publié sur le nouveau site Web de la Coopérative de santé et services à Prévost.

PAQUETTE  PAQUETTE  
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES INC.

Pierre Paquette, a.-g.  
Guillaume Paquette, a.-g.

2906, boul. Curé-Labelle, Prévost  
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979  
[info@ppaquetteag.ca](mailto:info@ppaquetteag.ca)

GARAGE  
E. LAROCHE

3036, BOUL. LABELLE  
PRÉVOST 224-5353

- remorquage
- mécanique générale
- entretien de système à injection
- atelier de silencieux



AVIS PUBLIC

### Résultat de l'élection

Municipalité : Ville de Prévost      Scrutin du 5 décembre 2010

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Me Laurent Laberge, avocat, président d'élection, que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, la personne suivante a été proclamée élue au poste ci-après mentionné :

Poste	Nom ou numéro du district électoral	Appartenance politique	Nom de la personne proclamée élue
Conseiller	District # 4	Équipe Richer - Alliance des citoyens(nes) de Prévost	Claude Leroux

Donné à la ville de Prévost, le 10 décembre 2010.

M<sup>e</sup> Laurent Laberge, avocat  
Président d'élection



## Le gaz de schiste (4<sup>e</sup> partie)

ODETTE MORIN

### Un instant!

Au moment où les grands médias semblaient avoir quelque peu délaissé ce dossier, voilà qu'on apprenait que la Ville de Trois-Rivières venait de signer un contrat d'épuration d'eau contaminée de plus de 192000\$ avec la firme Talisman Energy. Cette décision a été prise à l'insu du conseil municipal, par le comité exécutif de la ville qui ne compte que trois personnes. C'est à la séance du conseil de ville du 6 décembre que plusieurs citoyens ont manifesté leur désapprobation. La conseillère municipale, Sylvie Tardif, s'est dite très déçue de ne pas avoir été consultée et d'avoir appris l'existence de ce contrat par les médias, seulement après qu'il ait été signé. Pour sa part, le conseiller, André Noël, a cru bon de rappeler que « L'Union des Municipalités du Québec recommande à ses membres de ne pas traiter les eaux usées de la filière gazière en disant que c'est l'industrie elle-même qui devrait être responsable de ses eaux ». En réponse à une question du public, Steve Hamel, technicien en assainissement des eaux pour la Ville de Trois-Rivières, a affirmé que les eaux de forage contiennent bel et bien des métaux lourds\*. Il a aussi rappelé que les boues qui se trouvent au fond des bassins de décantation avaient reçu l'accréditation du ministère de l'Environnement pour l'épandage agricole, et ce depuis deux ans, au moment où la ville a commencé à recevoir les eaux contaminées des sites de forage.

Un instant! À l'émission *Découverte*, un expert américain affirmait que les usines d'épuration des villes ne sont vraiment pas adéquates pour traiter ces eaux! Il en ressort une eau d'une très haute salinité, parfois radioactive, chargée de substances cancérigènes, mutagènes et de métaux lourds. De plus, n'avions-nous pas assez des épandages massifs de lisier de porc avec leurs effets néfastes sur nos sols et nos cours d'eau? Voilà que l'on veut asperger nos champs de cette bouillie toxique!

Un instant! Voilà ce que disent des artistes qui viennent ajouter leur voix à celles de tous ceux qui demandent un moratoire. Comment peut-on, au 21<sup>e</sup> siècle, faire preuve d'autant d'insouciance et de désinvolture à l'égard de milieux aussi fragiles que menacés que sont nos sols, nos cours d'eau et particulièrement le fleuve Saint-Laurent qui abrite des écosystèmes complexes et qui dessert tant de municipalités en eau potable? Selon le biologiste Pierre Béland: « Les bélugas du Saint-Laurent devraient être considérés comme des déchets toxiques tant leur contenu en contaminants est élevé! » Faut-il en rajouter? Puisqu'il faut qu'il y ait mort d'homme massive pour que nos gouvernants pensent à réagir, seul l'avenir nous dira si nous avons raison de nous inquiéter, mais il sera probablement trop tard. Les dommages faits par les produits toxiques sont trop souvent irréversibles.

\* *Métaux lourds*: éléments chimiques métalliques issus de la croûte terrestre, à haute densité (masse), qui sont toxiques, voire de véritables poisons

(arsenic, plomb...), à faible concentration. Ils ne peuvent être dégradés, ni détruits. Certains de ces métaux sont essentiels, en très infimes quantités (traces), au bon fonctionnement des organismes vivants. Au-delà des quantités requises, ils sont stockés (dans l'organisme) beaucoup plus rapidement qu'ils ne sont excrétés. Certaines plantes peuvent les accumuler en grandes quantités. Une trop grande présence de ces métaux dans l'organisme, cause de multiples effets, aussi indésirables les uns que les autres. Exemple : plusieurs formes de cancer, avortements spontanés, malformations congénitales et osseuses, dommages au cerveau et au système nerveux central (retards d'apprentissage, pertes de mémoire, troubles du sommeil, irritabilité, démence, fatigue chronique), augmentation des réactions allergiques, déficience du système immunitaire, dommages aux reins, aux poumons et au foie, etc.

Micheline  
C.Després

Courtier immobilier affilié  
Sutton Agence Immobilière  
Laurentides



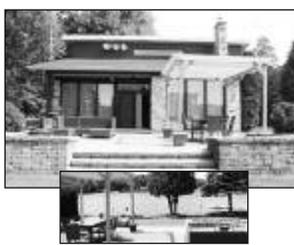
AVEC VOUS À PRÉVOST  
DEPUIS 1997  
450.275.0399  
[mcdespres@videotron.ca](mailto:mcdespres@videotron.ca)

« Mes meilleurs vœux de paix et bonheur pour la saison des Fêtes »

MAISON  
COUP DE  
COEUR!  
3 chambres à  
coucher,  
grand  
terrain.  
234 900\$



AUBERGE-  
RESTO  
Domaine  
3 acres,  
sur bord  
de lac.  
525 000\$  
TAXES EN SUS



BORD  
DU LAC  
CONNELLY  
Cottage  
au  
look chic.  
A voir!



NOUVEAU PRIX  
139 000\$  
Découvrez cette  
perle rare sur le  
marché! Spacieux  
2ch. très éclairé,  
installation  
septique 2009.